

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18457 - 72ÈME ANNÉE

Pas de rencontre prévue avec les syndicats et les jeunes en fin de contrat emploi d'avenir

Le social pas au programme de George Pau-Langevin



Aucune rencontre prévue avec les syndicats, alors qu'une mouvement social existe depuis plus de trois mois pour protester contre un projet du gouvernement.

Judi, le Parti communiste réunionnais a adressé une lettre ouverte à George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer, dans la perspective de sa visite lundi et mardi à La Réunion. Parmi les sujets évoqués figure l'urgence sociale : quelles réponses aux syndicats qui demandent le retrait du projet de loi Travail et aux près de 1.500 jeunes qui sont ou seront au chômage cette année après avoir travaillé pendant trois ans sous un contrat emploi d'avenir. Mais à la lecture du programme officiel de la visite ministériel, rien n'est prévu sur ces sujets.

Le programme officiel de la visite à La Réunion de George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer, est désormais connu. Géographiquement, force est de constater que les communes concernées sont exclusivement dirigées par les partis membres de la majorité parlementaire : PS (Saint-Denis et Saint-Benoît) et PLR (Le Port). En effet, lundi 4 juillet, la représentante du gouvernement rencontrera l'Ordre régional des experts comptables à Saint-Denis. Elle se rendra ensuite à Saint-Benoît pour inaugurer les logements sociaux. Elle sera ensuite à l'Agence française de développement à Saint-Denis. Mardi 5 juillet, la ministre visitera un chantier de réhabilitation d'une station de traitement de l'eau à Sainte-Clotilde, commune de Saint-Denis. George Pau-Langevin assistera ensuite à la présentation d'une convention au CHU de Saint-Denis, direction ensuite le siège de l'ADIE toujours à Saint-Denis. L'après-midi, elle sera dans la seule ville encore dirigée par le parti de Huguette Bello pour visiter une école, puis participer à la présentation d'un projet de coopération sanitaire.

Pas de rencontre prévue avec les syndicats

Ce programme est en total décalage avec l'actualité sociale de La Réunion. Depuis plus de trois mois, notre île connaît un mouvement social protestant contre le projet de loi El Khomri. La loi Travail porte en effet des mesures d'une portée plus graves qu'en France. Difficile en effet de croire que les accords d'entreprise qui primeront sur les conventions collectives seront plus favorables que ces dernières à La Réunion, compte-tenu des difficultés du dialogue social et du chantage permanent à l'emploi facilité par un chômage de masse. De plus, 95 % des entreprises à La Réunion compte moins de 11 salariés. Cela veut dire que dans 95 % des entreprises de notre île, il sera possible de licencier au motif économique si le patron rencontre une baisse de son chiffre d'affaires pendant seulement un trimestre.

Alors que le texte de ce projet de loi est actuellement examiné par les députés, le passage dans notre île d'un membre du gouvernement aurait permis d'avoir des explications à ce sujet. C'était également le moment d'écouter les personnes qui seront concernées par le projet de modification du Code du Travail. Force est de constater que le programme de la visite de George Pau-Langevin à La Réunion ne prévoit pas de rencontres avec les syndicats. Rappelons que le 5 juillet, les organisations qui s'opposent au projet de loi ont prévu une journée d'action. Cela tombera en plein pendant le séjour de la ministre à La Réunion. Les voix des forces vives du pays seront-elles ignorées ?

Quand les emplois d'avenir étaient mis en avant...

Un autre problème tout aussi grave fait le une de l'actualité sociale à La Réunion. C'est le devenir de près de 1.500 jeunes qui vont être au chômage, car le contrat

emploi d'avenir qu'ils ont signé arrive à sa fin. Les emplois d'avenir sont une mesure phare de ce gouvernement. Ils ont rapidement été mis en œuvre après l'arrivée au pouvoir de cette majorité. Ils permettent d'embaucher un jeune avec une aide conséquente de l'État pendant trois ans. Au départ, ce soutien était de 75 % du SMIC net par mois pour les employeurs publics. La signature de contrats d'emploi d'avenir était une étape obligée lors de chaque visite ministérielle. C'est en grande pompe que plusieurs membres du gouvernement venaient signer des contrats, et ces cérémonies avaient souvent lieu à Saint-Denis, commune dirigée par le PS et qui a fait également élire deux députées socialistes. Durant la période de lancement de ce dispositif, les députés socialistes et le maire de Saint-Denis ne manquaient pas de fustiger le rythme selon eux insuffisant de contrats signés par les collectivités réunionnaises. Ils affirmaient que La Réunion avait eu un quota exceptionnellement élevé. En août 2014, le président de la République était en visite à La Réunion. Une annonce avait fait grand bruit. François Hollande avait promis 40.000 emplois d'avenir lors du discours prononcé à la mairie de Saint-Denis. Il avait également indiqué que la part de l'État dans la subvention versée pour chaque contrat signé par une collectivité allait passer de 75 % à 90 %, avec effet rétroactif sur tous les contrats déjà signés.

Les emplois d'avenir oubliés maintenant...

Pour les jeunes qui ont bénéficié du dispositif, ces contrats ont ouvert un espoir, d'autant plus que le gouvernement affichait une forte implication dans les emplois d'avenir. Ils se sont investis pendant trois ans dans leur travail. Trois ans plus tard, c'est la catastrophe. Pour les pionniers, c'est le chômage à l'horizon. Pour les 1.500 jeunes concernés cette année, l'État va offrir un accompagnement à la recherche d'emploi, et indique que ces jeunes pourront être éligible à un nouvel emploi aidé : les CUI-Starter. Cela signifie un enchaînement de situations précaires.

La lecture du programme officiel de la visite de George Pau-Langevin à La Réunion ne fait pas apparaître une séquence de signature de contrats d'emploi d'avenir. Elle n'indique pas non plus de rencontre avec les jeunes qui ont bénéficié de ce type de contrat financé par l'État et qui sont ou vont être au chômage.

La Réunion est qualifiée de département ayant une situation sociale « hors norme » selon une étude publiée en 2013 par l'INSEE et le Conseil général. Mais cela n'est pas à l'ordre du jour de la visite d'un membre du gouvernement.

M.M.

Édito

Plus de 30 millions de personnes menacées par la famine en Afrique australe, à La Réunion la priorité est l'Euro de foot...

Depuis plusieurs mois, le Sud de Madagascar est touché par une grave crise. C'est la conséquence de plusieurs années marquées par la sécheresse. Le rendement des récoltes a brutalement chuté. La nourriture manque, plus d'un million de personnes sont touchées. L'heure est à l'urgence. Le Comité de Solidarité de Madagascar et le Secours populaire sont passés à l'action pour sauver des vies. Cette crise s'étend à toute notre région. L'UNICEF (Organisation des Nations Unies chargée de la protection de l'enfance) a tiré la sonnette d'alarme. Plus de 31 millions de personnes vivant en Afrique australe sont victimes de la malnutrition. Cela touche particulièrement les enfants. Ces derniers risquent de porter toute leur vie les séquelles de cette sous-alimentation. Voici ce qu'indique l'UNICEF, à la suite d'un séjour de son ambassadeur David Beckham au Swaziland :

Une série de chocs climatiques en 2014 et 2015 a ruiné les récoltes et épuisé les sources d'eau, un des phénomènes météorologiques liés à El Niño les plus puissants en cinquante ans ayant aggravé la sécheresse dans tout le pays. L'ampleur de la crise actuelle est sans précédent, des crises alimentaires se produisant parallèlement dans dix pays de la région et touchant quelque 26 millions d'enfants.

L'UNICEF collabore actuellement avec les gouvernements et ses partenaires de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe pour diminuer l'impact de la sécheresse et pour apporter l'aide humanitaire indispensable mais a de toute urgence besoin de 226 millions de dollars des É.-U. pour 2016. Actuellement, l'aide humanitaire ne pro-

gresse pas au même rythme que les gigantesques besoins des enfants, les appels pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe n'étant financés qu'à concurrence de moins de la moitié du niveau souhaité.

« Cette sécheresse – la pire en trente-cinq ans – est en train d'accroître les vulnérabilités pour les enfants de toute la région et met en péril des milliers de vies et de modes de vies », a déclaré Leila Gharagozloo-Pakkala, Directrice régionale à l'UNICEF pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe. « Ceci est particulièrement évident dans les communautés touchées par le VIH en Afrique australe, l'épicentre mondial de la pandémie de SIDA. Les personnes vivant avec le VIH sont extrêmement vulnérables à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition et aux chocs touchant leurs revenus. Si nous voulons protéger les progrès importants que nous avons réalisés dans la prévention et le traitement du VIH dans la région, alors il est impératif que la communauté internationale se manifeste pour limiter les effets que cette sécheresse permanente est en train d'avoir sur de nombreux enfants et familles du continent. »

C'est à nos portes que se déroule la plus grave crise alimentaire du monde. Elle touche plus de 30 millions de personnes. Mais à La Réunion, elle est traitée bien discrètement. Loin derrière l'Euro de football. Si les victimes de cette crise savaient cela, quelle image de La Réunion auraient-ils ? Pourraient-elles pardonner à une population prise au piège de la diversion ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Revendication de souveraineté de Maurice sur l'archipel

Chagos : Royaume-Uni et États-Unis menacent Maurice de représailles

En mai dernier, le Premier ministre de Maurice a évoqué l'idée de solliciter la Cour internationale de La Haye pour que Maurice puisse revendiquer sa souveraineté sur les Chagos, des îles de l'océan Indien dont le peuple a été expulsé par le gouvernement britannique pour construire la base militaire états-unienne de Diego Garcia. La réponse des deux puissances occidentales, contenue dans un communiqué commun, est cinglante : Royaume-Uni et États-Unis menacent Maurice de représailles.



British
High Commission
Mauritius



Embassy of the United States of America
Port Louis, Mauritius

Press release

24 June 2016

Joint Press Statement from the British High Commission and the Embassy of the United States of America

The Governments of the United Kingdom (UK) and United States of America (USA) value the historic relationships of trust and cooperation that each shares with the Republic of Mauritius. It is therefore with great concern that we note the intention the Prime Minister of Mauritius expressed to the Parliament of Mauritius on 17 May to seek a referral by the UN General Assembly to the International Court of Justice this autumn, in order to obtain an advisory opinion in relation to the British Indian Ocean Territory (Chagos Archipelago).

The UK and USA are absolutely clear about UK sovereignty of these islands, which have been British since 1814. The use of the islands for joint UK-US defence purposes was established in 1966. Whilst neither the UK nor USA recognises the Republic of Mauritius' claim to sovereignty of that Territory, the UK has made binding undertakings to cede it to Mauritius when it is no longer required for defence purposes. These defence purposes contribute significantly towards global security, and are central to efforts at countering regional threats, including those from terrorism and piracy. Mauritius, the UK, and the United States all derive considerable benefit from current security arrangements.

Referral of this matter to the International Court of Justice would cause lasting damage to Mauritius' bilateral relations with both the UK and the USA.

Extrait du communiqué commun du Royaume-Uni et des États-Unis.

Pour permettre aux États-Unis de construire une base militaire sur l'île de Diego-Garcia aux Chagos, le gouvernement britannique de l'époque a pris deux décisions. Tout d'abord, séparer les Chagos de Maurice en 1966, afin que l'archipel ne soit pas intégré dans le futur État mauricien indépendant. Ensuite, les autorités britanniques ont organisé la déportation des Chagossiens afin de livrer aux États-

Unis une terre sans peuple pour qu'ils puissent y construire leur plus grande base d'agression outremer. Le gouvernement US loue à celui de Grande-Bretagne le territoire sur lequel est construit la base. Le bail arrive à échéance cette année. Les Chagossiens se battent depuis plus de 40 ans pour revenir dans leur pays. Ils bénéficient de nombreux soutiens, notamment à La Réunion où il existe le Comité Soli-

darité Chagos La Réunion.

Actuellement, le territoire est sous souveraineté britannique. Mais Londres fait tout ce qu'il peut pour empêcher le retour des Chagossiens, malgré plusieurs jugements favorables à ces derniers venant des plus hautes instances du système judiciaire du Royaume-Uni.

Puisque le gouvernement britannique s'oppose, une autre solution est envisageable, c'est le passage sous la souveraineté mauricienne de l'archipel des Chagos. La majorité des déportés l'ont été vers Maurice. Et Maurice ne reconnaît pas le BIOT, structure territoriale créée par le Royaume-Uni regroupant les Chagos.

Consulter les Chagossiens

En mai dernier, le Premier ministre de Maurice a évoqué l'idée de solliciter la Cour internationale de La Haye pour faire avancer cette cause. La séparation des Chagos de l'autorité mauricienne juste avant l'indépendance est en effet un sujet qui pose question. Deux résolutions des Nations-Unies ont condamné ce type de détachement.

La réponse des deux puissances occidentales est cinglante. Royaume-Uni et États-Unis menacent Maurice de représailles si l'île saisit la Cour internationale. C'est ce qui ressort d'un communiqué commun publié le 24 juin.

Interrogé par « l'Express », Olivier Bancoult, leader du Groupe Réfugiés Chagos, ne veut pas se mêler de ce combat : « Tout ce que nous demandons, c'est de pouvoir revenir sur nos terres. ». Et de souligner : « il y a une chose que je juge indispensable. C'est que l'on n'écarte pas les Chagossiens des discussions qui les concernent. Il faut qu'ils soient consultés. »

La bataille continue

La question des Chagos devant la cour suprême de Londres : un procès perdu, mais une ouverture à envisager

Nous étions nombreux à espérer une décision favorable à nos frères et sœurs chagossiens tant la décision de la Chambre des Lords de 2008, leur interdisant de rentrer chez eux au mépris des principes du droit international nous apparaît aujourd'hui encore comme scandaleuse. En droit et en faits les Chagossiens d'Olivier Bancoult ne pouvaient pas perdre devant la Cour suprême.

Pourtant le verdict est tombé mercredi 29 juin : la Cour suprême du Royaume-Uni a rejeté l'appel d'Olivier Bancoult, du Groupe Réfugiés Chagos, à une majorité de 3 contre 2 : trois des cinq juges, qui ont entendu l'appel à la Cour suprême du Royaume-Uni, ont donné gain de cause à la Chambre des Lords, alors que les deux autres ont tranché en faveur de la position chagossienne.

La majorité des juges ayant rejeté l'appel d'Olivier Bancoult, ce dernier a ainsi perdu l'action initiée devant la justice britannique, cependant Olivier n'a pas perdu de sa combativité et il estime que ce qu'il faut surtout retenir, c'est que les juges ont avancé des arguments qui permettront à la communauté chagossienne de faire appel si la Grande Bretagne ne respecte pas les engagements pris.

Pour Olivier Bancoult, qui a pris la parole au sortir de l'audience de La Cour suprême en effet, la cour « envoie un message fort au gouvernement anglais » sur la question du retour des Chagossiens sur leurs îles natales..

Rappelons qu'Olivier Bancoult, qui est actuellement à Londres, n'exclut toutefois pas de collaborer avec le gouvernement mauricien. Mais de noter que dans le combat de ce dernier pour la souveraineté de l'archipel, les ilois ne mettent pas en avant la question de la souveraineté sur les Chagos, mais sur le retour des Chagossiens chez eux. Notons que Richard Clifford l'avocat des Chagossiens a participé à la conférence donnée par Olivier Bancoult devant la cour suprême.

Pour les juges ayant confirmé le jugement de la Chambre des Lords de 2008, la présence ou non de l'étude de faisabilité du retour des Chagossiens disparue entre la première



Manifestation des Chagossiens devant l'ambassade du Royaume-Uni à Maurice : «honte pour le gouvernement britannique».

instance et l'appel, puis retrouvée par la suite n'était pas(sic) de nature à orienter différemment l'avis de la Chambre des lords. Ils ont aussi signalé que la situation avait beaucoup évolué depuis 2008 et que l'étude diligentée en 2014-2015 concernant le retour des Chagossiens suivait son cours. Et qu'il fallait attendre.

Il a par ailleurs été signalé par Lord Mance que les décrets de 2004 portant interdiction aux Chagossiens de se rendre aux Chagos n'ayant pas été abrogés il appartenait à la partie chagossienne de saisir à nouveau la cour.

On comprend dès lors la position d'Olivier Bancoult pour lequel la question chagossienne n'est pas dans une impasse . La lutte conti-

nue et le Comité Chagos Réunion invite les Réunionnais à renforcer notre solidarité envers ce peuple frère de l'océan Indien qui mène un combat juste et qui mérite notre soutien le plus déterminé.

Georges Gauvin
Pour le Comité Solidarité
Chagos-Réunion

Oté

Inn-dé nouvèl sak i éspas dann lo mond

La Frans : san pou san l'éléstrisité vèr pou gingn près kat poin dann la PIB Rézilta-la i port dsi in kalkil l'ADEM la fé, pou 2050, dann lo ka in tranzisyon dann l'ènèrzi par raport sak i fé koméla. Près kat poin pou lo PIB si Lo péi i fé konm li la di son tranzisyon énézétik. In kou d'rès trankil pou tout sak i vé pa bouz lo sistèm é kotinyé a baz dsi lo l'ènèrzi nikléèr, lo pétrol, lo gaz épi tout so bann téknik i polyé plis k'i an fo l'anvironeman.

Astèr si ni kalkil in miks pou La Rényon avèk la mèr, lo van, lo volkan épi lo bio-gaz, ni oi nou osi nana pou gagné mé bann lobi l'ènèrzi sal non ! In bon léson pou nout l'avnir dann l'otonomi énézétik. In révolisyon bien nésésèr isi shé nou.

Kèl moush bèf la pik bann gouvèrnanman franse ?

Mi sort lir l'anbasad La Frans la-ba dann bannzil komor la rofiz in délégasyon bann sindikalis in viza pou zot alé in kongré bann sindika. La CGT la kondane lo gouvèrnanman pou sa. Alé oir bann sindikalis lé bien koni, zot na arien a voir avèk lo ténorism In l'échèr sinonsa in politik kalkilé ? L'échèr lé imène mé apré tousa vilin manyèr gouvèrnanman La Frans la fé avèk bann komor mi pansh plito pou in nouvo provokasyon. Kèl moush bèf la pik banna ? Sirtou ké nou ni konpran bien sa i ral déyèr lo ko-dévelopman rant bann pèp nout réjyon.

Zistis makro ?

Momandoné té i oi in bonpé l'ékritir-la dsi bann mir La Rényon. Mé a s'ki paré i f opa parl konmsa pars lé pa bien fé in komantèr dsi in zisman. Mé zordi mi pans dé shoz : inn bann anvoyèr d'alèrt, sak i signal tout bann z'abu désèrtin gouvèrnanman avèk z'ot sèrvs sogrè i komète é bin tribinal la kondane azot pou bien fé konprann bann gouvèrnanman na lo droi abizé. Dézyèm z'afèr sé lo traka banna i fé bann Chagossien : dèrnyé ka dovan la kour siprème l'anglètèr. I di pa zot na tor, mé i di gouvèrnanman z'anglé l'aprè aranz lé shoz alor bouj pa, an atandan.

Huityèm mor dann la bann l'ARAST

Toulmoun isi La Rényon i koné kosa l'ariv bann l'arast. Moin pèrsonèl moin lé pa pou zot san pour san, mé mi trouv sé in éskansdal la manyèr la rofiz pèy azot z'ot z'indamnitè konm k' i fo é l'èr k'i fo épi la fason la zoué ping-pong èk zot. Dopé so tan-la, sa i fé uityèm pèrsonèl i mor avan trap z'ot l'az normal pou mor. I pé dir la pa la fot konsèy zénéral, la pa la fote l'asédik, mé banna la pa robo é la doulèr i fé mal. Moin mi dout pa ké so uityèm mortalité nana kékshoz a oir avèk lo arsèlman z'ot la sibi.

Justin

« Kouri é grat son talon an mèm tan, sa lé pa bon ! » - In kozman po la rout

Ala in kozman i bote amoin pou vréman. Pou koué ? Pars i fo pa fé dé zès i kol pa inn avèk l'ot an mèm tan. Mi koné in ga la pédal vélo épi la vis lo zorèy la rou an mèm tan, ébin li la kass son figur. Na bokou d'ka dan la vi kan i fé dé zès i marsh pa ansanm ou lé fouti. Mi èm bien pars sa i vé dir aou roganiz bien out bann z'aksyon si ou i vé réisi out tik-tak. Dan la bib i di pa : i pé pa ador dé mètr an mèm tan, bondyé épi l'arzan ? Alors, alé ! Ni artrouv pli d'van.